

# Programme et inscription des **Mercredis d'Avril**

ALSH 3/11 ans de Bubry – du 03/04/2024 au 17 /04 /2024

Nom et Prénom du / des enfant (s) :	Date de naissance :
Nom et Prénom du responsable légal	Numéro de téléphone en cas d'urgence



Inscription obligatoire pour la bonne gestion de l'accueil à retourner au plus tard

Le lundi 25 mars

Pôle enfance jeunesse ou par mail à : [pole.enfance@bubry.fr](mailto:pole.enfance@bubry.fr)

	Mercredi 3 Avril	Présence	Mercredi 10 Avril	Présence	Mercredi 17 Avril	Présence
Matin	<p>Prépare ton goûter 3/11 ans</p>  <p>Je fabrique ma balle rebondissante 3/11 ans</p>	<input type="checkbox"/>	<p>Atelier « Fête du Jardin » A la Médiathèque 3/11 ans</p> 	<input type="checkbox"/>	<p>Départ 9h00 Parc animalier Dame Nature</p> 	<input type="checkbox"/>
Repas	Cantine	<input type="checkbox"/>	Cantine	<input type="checkbox"/>	Pique-nique fourni	<input type="checkbox"/>
Après-midi	<p>Jeu Chasse aux lapins 3/6ans</p>  <p>Parcours vélo 6/11 ans</p>	<input type="checkbox"/>	<p>Atelier « Fête du Jardin » A la Médiathèque 3/11 ans</p>	<input type="checkbox"/>	<p>Dame Nature Retour 17h00</p> 	<input type="checkbox"/>

Date :

Signature :



Toute annulation doit être justifiée et prévenue 24h avant l'accueil pour ne pas être facturée

Les activités commencent à 9h30 (merci de ne pas arriver après cette heure, cela perturbe les activités en cours) et se terminent à 17h00.

Les repas et goûters sont fournis.

Le planning n'est pas figé et peut être amené à évoluer en fonction des divers aléas rencontrés.

Pour s'inscrire, il faut :

- Un dossier familial dûment rempli (à retirer sur place ou sur le site de la mairie)
- Une fiche d'inscription de la période en cours complétée
- Une photocopie du carnet de santé de l'enfant
- Une attestation du quotient familial CAF 2024
- Des bons CAF ou MSA pour les ayants droits

Le centre de loisirs peut être réglé en espèces, en chèques bancaires à l'ordre de l'ALSH BUBRY RR à réception de la facture.

Les tarifs sont soumis au quotient familial et sont visibles sur le site web de la mairie : [www.bubry.fr](http://www.bubry.fr)

**Attention à ne pas regrouper les factures sur un même règlement.**

Pour nous contacter :

02.97.27.58.02

06.70.27.23.41

[Pole.enfance@bubry.fr](mailto:Pole.enfance@bubry.fr)

Le local et les activités sont subventionnés par la CAF, la MSA du Morbihan et le Conseil départemental du Morbihan

